



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## programmes

Question écrite n° 21620

### Texte de la question

Un récent colloque sur l'histoire-géographie s'est déroulé à Paris l'an dernier. La discipline a connu ces dernières années de grandes difficultés. Pourtant son enseignement est indispensable à la formation d'un jeune citoyen. M. Jean Tiberi demande à M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche les mesures que le Gouvernement compte prendre pour favoriser un bon apprentissage de l'histoire de la France.

### Texte de la réponse

Organisé à l'initiative de l'inspection générale de l'éducation nationale et de la direction de l'enseignement scolaire et préparé par un conseil scientifique, le colloque « Apprendre l'histoire et la géographie à l'école », qui s'est tenu du 12 au 14 décembre 2002, témoigne à la fois de l'évolution forte des problématiques de ces deux disciplines et de la réflexion engagée par le ministère sur les contenus et les modalités de mise en oeuvre de leur enseignement. L'enseignement de l'histoire et de la géographie a pour finalité, entre autres, de contribuer à donner aux élèves une vision du monde et une mémoire commune. Loin d'être en difficulté, il connaît d'importantes évolutions qui visent à fournir à tous les élèves, de l'école au lycée, les indispensables repères dans le temps et l'espace qui leur permettront d'exercer une citoyenneté entière et responsable. Aujourd'hui, le renouvellement des programmes d'histoire et de géographie est réalisé de l'école primaire (introduction à la rentrée 2002) jusqu'au cycle terminal des séries générales (rentrée 2003). Une rénovation de l'enseignement de l'histoire et de la géographie dans les séries technologiques et professionnelles des lycées est également envisagée. De son côté, l'inspection générale effectue une évaluation globale en histoire et géographie sur ce que savent et retiennent effectivement les élèves à l'issue de l'école primaire, du collège, du BEP ou des baccalauréats. Elle a aussi engagé une réflexion sur une mise en cohérence plus grande des programmes d'histoire et de géographie, tant dans leur progressivité que dans les liens qu'ils peuvent et doivent entretenir avec d'autres disciplines : les lettres, les enseignements artistiques, mais aussi les sciences, pour leur donner une dimension historique. Ces programmes font une place essentielle à l'histoire de France. Ceux de l'enseignement primaire sont traditionnellement ancrés dans le national. Cette dimension reste fondamentale dans les programmes introduits à la rentrée 2002, même s'ils sont plus ouverts qu'auparavant à l'Europe et au monde. Ceux du collège et du lycée donnent également à l'histoire de France une place centrale. On peut en donner quelques exemples précis concernant tous les niveaux en classe de 6e : le processus de romanisation de la Gaule ; en classe de 5e : l'Empire carolingien ; l'affirmation de l'État en France du xe au xve siècle ; en classe de 4e la monarchie absolue en France ; la remise en cause de l'absolutisme ; les grandes phases de la période révolutionnaire en France de 1789 à 1815 : la France de 1815 à 1914 ; en classe de 3e : la France dans la Première Guerre mondiale ; la crise des années 1930 à partir de l'exemple de la France ; la France depuis 1945 ; en classe de seconde : la Révolution et les expériences politiques en France depuis 1851 ; en classe de première L et ES : la France du milieu du xixe siècle à 1914 ; la France dans la Première Guerre mondiale ; les démocraties libérales durant les années 1930 : l'exemple de la France ; la France dans la Seconde Guerre mondiale ; en classe terminale L et ES : la France de 1945 à nos jours ; en classe de première S : la France de 1900 à 1939 ; la France dans la Seconde Guerre mondiale ; en classe de terminale S : la France de la

Ve République. Si l'on ajoute qu'en géographie la France est étudiée en quatrième, en troisième et en première et que l'étude de notre pays est également très présente dans les programmes d'histoire et de géographie des séries technologiques et professionnelles, on ne peut que souligner la place de choix qu'occupe la France dans tous les programmes du primaire jusqu'au baccalauréat. Cette place n'est pas incompatible avec une ouverture sur l'Europe, indispensable à l'heure de l'Union européenne, et aussi sur le monde, conforme à la dimension universaliste de la République française. Elle n'est pas incompatible non plus avec une dimension régionale, tenant compte des processus de décentralisation, particulièrement à l'oeuvre depuis plus d'une vingtaine d'années et de l'émergence de nouvelles logiques territoriales. Il est clair cependant que, entre le local et l'universel, l'histoire et la géographie de la France restent incontournables et occupent toujours une place centrale. Contribuer à la formation d'un citoyen libre de ses choix, doté des savoirs et compétences qui lui permettront d'exercer sa raison critique au sein d'une cité à laquelle il participe activement, est une mission fondamentale de notre système éducatif. L'enseignement de l'histoire et de la géographie y concourt pleinement.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean Tiberi](#)

**Circonscription :** Paris (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 21620

**Rubrique :** Enseignement secondaire

**Ministère interrogé :** jeunesse et éducation nationale

**Ministère attributaire :** jeunesse et éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 7 juillet 2003, page 5333

**Réponse publiée le :** 24 novembre 2003, page 9016